



Rapport annuel 2009/2010

Assemblée générale

L'exercice 2009/2010 a débuté avec l'assemblée générale des 8 et 9 mai 2009 à Locarno-Muralto. Willi Heussler, rédacteur en chef de la Revue de l'état civil, a été élu au sein du comité alors que les autres membres Roland Peterhans, Karin Banderet, Gian Carlo Pescio, Reto Wassmer, Doris Chiapparino et Beatrice Rancetti ont accepté une nouvelle réélection. Ont également été reconduits dans leur fonction les réviseurs Urs Seiler et Susanna Oechslin ainsi que la suppléante Mirjam Cattin.

Denise Hänni et Urs Fischli, tous deux de l'ODM, nous ont orientés sur les modifications de la loi sur la nationalité et les déroulements des naturalisations facilitées. Pour sa part, Walter Grossenbacher a renseigné les membres sur l'état des lieux et les perspectives d'Infostar.

La présentation scénique d'un mariage de complaisance animée par Roland Peterhans, Susanne Oechslin et Daniel Bugeda a mis fin de façon détendue à la réunion.

Le procès verbal et le rapport de l'assemblée sont publiés sur notre site internet.

Etat des membres

L'organe de gestion a procédé à l'enquête annuelle auprès des associations cantonales et régionales sur le nombre de leurs membres. Conformément aux statuts, les factures pour les cotisations ont été établies au cours de 2004. Comme ce montant est vraiment minime, aucune distinction n'a été faite entre les membres actifs et les membres passifs. Le recouvrement de cette somme a conduit certaines associations à régler partiellement ou pas du tout la facture. Une rencontre avec les présidents est prévue lors de l'assemblée générale de 2010 pour trouver une solution commune.

Etat au 01.01.2010 (pour les cantons qui n'ont pas répondu, les chiffres de l'année dernière ont été repris)

Membres collectifs 742
Membres individuels 51
Membres d'honneur 12

Comité

Le travail ne fait pas défaut au comité. Les affaires courantes ont été traitées lors de quatre séances. L'an dernier, nous avons été invités à participer à sept procédures de consultation. Certaines ont pu être liquidées par une courte lettre. En revanche, les modifications de l'Ordonnance sur l'état civil, de l'Ordonnance sur les émoluments et de la loi sur la nationalité ont requis un engagement plus important. Nous remercions les associations cantonales et régionales qui nous ont préalablement fait part de leurs observations. Ce n'est que grâce à cette collaboration que nous pouvons adresser à la Confédération une prise de position représentative de l'ensemble des membres.



Notre organe de gestion se charge des procès verbaux, des invitations, de la comptabilité, de l'entretien du site internet, des mises au concours, etc.. Un important travail a déjà été effectué et cela ne va pas s'arrêter.

La Revue de l'état civil demeure un thème permanent pour le comité. La rédaction et les traductions coûtent cher, mais cette publication fait partie intégrante de notre association. L'année 2010 montrera si elle va subsister en 2011. Il est prévu de consulter les membres.

Des membres du comité ont participé à diverses assemblées d'associations cantonales et régionales. Comme ces manifestations ont presque toutes lieu en avril et en septembre, il n'est pas toujours possible aux membres du comité de s'y rendre.

La Conférence des autorités cantonales de surveillance a aussi siégé en avril. La Présidente a eu l'occasion d'y présenter la nouvelle stratégie de formation de notre association.

En mai s'est tenue à Zoug l'assemblée générale de l'Association suisse des contrôles des habitants (ASCH). Cette dernière s'appellera désormais « Association suisse des services des habitants ASSH ».

Il n'a pas été possible de répondre aux invitations des associations allemande et italienne ; en revanche, la Présidente et Willi Heussler ont représenté notre association à Sölden (Autriche).

EVS – Fédération européenne

Harlem (Pays-Bas) a accueilli le 20 novembre 2009 l'assemblée des membres de l'EVS. La demande de subventions présentée par l'EVS à l'UE a été rejetée. L'UE a une procédure de sélection qui lui est propre et dans laquelle l'EVS n'a pas été entendue.

Le 10^{ème} congrès de l'EVS s'est déroulé les 28 et 29 mai 2010 à Castel San Pietro Termen (Bologne, Italie), lieu qui avait connu le 1^{er} congrès. L'office de l'état civil en tant qu'entreprise de services, tel était le thème de ce congrès auquel la Présidente et Willi Heussler ont également participé.

La veille de ce congrès, à savoir le 27 mai 2010, au eu lieu l'assemblée des membres 2010. On y a discuté de la situation actuelle du séminaire dans la Maison européenne à Otzenhausen (Allemagne). Ce séminaire n'est plus subventionné par l'UE. Les mandats du président, de la vice-présidente et de l'administrateur arrivent à échéance. Ils seront remplacés lors de la prochaine assemblée des membres en novembre à Dresde (Allemagne).

Le 11^{ème} congrès aura lieu les 20 et 21 mai 2011 à Zielona Góra (Pologne).

Cours de base et de préparation/Commission de formation

Dirigée par Annagreth Fausch, Coire, la commission de formation a fourni un précieux travail et préparé en 2009/2009 des cours de base et de préparation à l'examen fédéral. L'organisation des cours a été faite à la perfection par Brigitte Schweizer, bwd Bern. Au printemps 2010 a également été donné le cours « ancien/nouveau droit ». En janvier 2010, une séance réunissant les Présidentes des commissions de formation et d'examen, des représentants de l'OFEC, de la Conférence des autorités cantonales de surveillance, du



Groupe latin et de la bwd a décidé de créer un groupe de travail chargé d'élaborer une nouvelle stratégie de formation. Les travaux de ce groupe ont débuté en mai 2010 et doivent aboutir à la fin de cette année. Les projets proposés s'orientent vers une formation modulaire.

Examen professionnel fédéral/Commission d'examen

L'examen professionnel fédéral a de nouveau eu lieu en août 2009 dans les trois langues. 63 officiers de l'état civil ont reçu leur brevet à Altdorf UR.

Les examen 2007-2009 se sont déroulés sous la présidence de Josef Zurflüh, Altdorf UR. Ce dernier a fait part déjà au début 2009 de sa retraite pour fin 2009 et a cédé sa place à Silvia Kryenbühl, Cheffe de l'office de l'état civil de Schwyz. Nous remercions Josef Zurflüh de son grand engagement et souhaitons pleins succès à la nouvelle présidente.

Je remercie les collègues du comité, les rédacteurs et l'organe de gestion de leur soutien durant l'exercice.

Merci également à la commission d'examen ainsi qu'à la commission de formation pour leur engagement en faveur de la formation dans le domaine de l'état civil.

Le comité demande aux membres de prendre connaissance de ce rapport et de l'approuver lors de l'assemblée générale.

Liestal, le 30 mai 2010
Beatrice Rancetti, Présidente

(Traduction: M. Perret, Epalinges VD)